

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 7 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 513. Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (071) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 47 40, CCP 17 2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.-. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Moylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt. Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève).



L'OPINION DE MAX WEBER

La Suisse et le problème de l'intégration

Chaque fois qu'un pays fait de nouvelles propositions pour une entrée à la CEE, que ce soit la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Norvège ou le Danemark, la presse suisse se demande: « Et que fait la Suisse? » Certains hommes politiques craignent que notre gouvernement manque le coche et que la Suisse se décide trop tard. Jusqu'à maintenant, nous avons accueilli froidement ces propositions, car nous sommes d'avis qu'elles sont prématurées, car, pour différentes raisons, la CEE n'est pas en mesure de recevoir d'autres pays en son sein.

La conclusion du Kennedy-Round nous a permis de confirmer cette impression, car, à la suite des réductions douanières dont la Suisse profitera, il n'y a aucune raison de se vanter et de se faire remettre à sa place comme c'est arrivé pour la seconde fois à la Grande-Bretagne. Compte tenu de l'importance de la situation nouvelle qui résulte des négociations douanières de Genève, nous publions ici la conclusion de l'exposé des motifs de notre interpellation, ainsi que la fin de la réponse de M. Schaffner, conseiller fédéral, faite au nom du gouvernement.

Les effets du Kennedy-Round sur la politique d'intégration

Le Kennedy-Round est d'une grande importance pour l'économie suisse. Non pas à cause de ses répercussions internes sur la consommation, mais parce qu'il contient des avantages pour notre exportation, donc pour notre économie tout entière. La position de cette dernière s'en trouve renforcée et c'est important, particulièrement si l'on se place du point de vue de la future intégration européenne.

J'ai expliqué ici en mars que nous ne devons pas nous laisser impressionner par l'insistance d'autres pays pour entrer dans le Marché commun, et j'ose ajouter qu'il se passera encore bien des années avant que la Grande-Bretagne n'y adhère. La nouvelle demande anglaise présentée entre-temps n'a rien changé à mon point de vue. La position française n'a pas bougé et les cinq autres pays ne sont en général que théoriquement

favorables à une adhésion britannique. Tant que la Grande-Bretagne n'est pas membre de la CEE, les pays scandinaves n'y adhéreront pas non plus pour des raisons économiques et l'AELE subsistera. C'est pourquoi il est prématuré de parler de la fin de l'AELE.

En ce qui concerne la Suisse, l'issue favorable du Kennedy-Round nous permet d'attendre en paix, jusqu'à ce que l'évolution interne du Marché commun ait clarifié la situation. Il n'est pas étonnant de constater que les négociateurs de la CEE — et particulièrement les Français — se sont montrés très durs dans la dernière phase de la négociation, même envers la Suisse. Mais je pense qu'on a voulu montrer par là à la Grande-Bretagne, ainsi qu'à notre pays, qu'une adhésion à la CEE n'est pas nécessaire, ni urgente. Il y aura probablement encore d'autres pas à faire sur le chemin de l'abolition des droits de douane.

C'est ainsi que la Suisse se trouve dans la situation de pouvoir choisir librement le chemin de l'intégration. J'entends par là que nous ne serons pas obligés de devoir nous associer, mais nous pourrions peser le pour et le contre et nous décider en toute connaissance de cause. Cela ne signifie pas que nous ne devons pas être prêts à toute éventualité, mais je suis persuadé que ces travaux préparatoires effectués dans la division du commerce du Département fédéral de l'économie sont dans de bonnes mains. On peut dire en tout cas que les résultats du Kennedy-Round confèrent au Conseil fédéral et aux Chambres davantage de sécurité et de liberté d'action pour des décisions futures.

La position du Conseil fédéral

Le conseiller fédéral termina par ces mots sa réponse à l'interpellation de Max Weber: « Même en admettant que pour un certain temps encore la consolidation de la CEE aura la priorité face à l'extension géographique, il faut pourtant mettre un terme au point mort où en sont nos relations commerciales extérieures et nous devons continuer d'espérer que par la

méthode pragmatique des négociations bilatérales on arrive à faire des progrès dans les problèmes qui n'ont pas été résolus.

» La Suisse espère néanmoins que les efforts entrepris depuis bien des années en vue de la création d'un marché européen libre et ouvert sur le monde soient finalement couronnés de succès. Si ce but pouvait se rapprocher par une extension de la CEE, la Suisse serait décidée à prendre part à cette évolution. Sa situation géographique centrale, l'intensité et la diversité de ses relations économiques et spirituelles avec l'étranger, relations dont nous prenons soin et que nous cherchons à étendre, ces éléments créent des conditions que ne connaît aucun autre pays en Europe.

» Du moment que le problème de l'intégration n'est pas encore clarifié, la Suisse considère qu'il n'est pas nécessaire de renouveler sa déclaration d'intention à Bruxelles, même si d'autres pays de l'AELE prennent de telles initiatives dans les semaines à venir. La demande de négociations de la Suisse, datée du 15 décembre 1961, est restée pendante, parce que le but que nous nous proposons n'a rien perdu de sa valeur. La Suisse est prête à examiner impartialement toutes les modalités du problème. Elle n'exclurait nullement les possibilités nouvelles, telles celles qui ont été proposées par certains pays de la CEE, mais à la condition qu'elles contiennent un droit de représentation conforme à l'importance de notre économie et qu'elles soient conciliables avec la structure de notre Etat.

» La Suisse n'est pas en mesure d'influencer profondément les progrès de l'intégration européenne. Elle suit pourtant les efforts qui sont faits avec beaucoup d'attention, tout en sauvegardant notre disponibilité. Sa neutralité, toujours en vigueur depuis 150 ans, est ancrée dans le droit des peuples et est devenue une institution: elle ne gênerait aucunement les efforts d'unification d'autres pays; au contraire, elle permettra à la Suisse de rendre à l'Europe et à la société des peuples les services que seul un statut durable de neutralité permet de rendre. »

(« Tagwacht ».)

MAX WEBER.

Traduction: J.P. Métral.

L'adieu aux outils!



Ils sont des milliers, ce week-end, métallos, horlogers et autres, à arborer ce sourire en quittant usine, outils, machines, non pour deux jours, mais pour quelques semaines. Que vous ayez de grands projets ou de plus modestes, bonnes vacances!

NOUVELLES SUISSES

Réduction du taux d'escompte = BAISSSE DES LOYERS?

La Banque Nationale Suisse communiqué:

La Direction générale de la Banque Nationale Suisse, après avoir requis l'avis du comité de banque, a réduit le taux officiel d'escompte de 3 1/2 à 3% et le taux officiel des avances sur nantissement de 4 à 3 3/4%; ce changement de taux entre en vigueur le 10 juillet 1967.

Dans différents pays, les taux d'intérêt ont montré, depuis quelque temps, une nette tendance à la baisse, sur le marché à court terme en particulier, la demande moins vive de crédits de la part de l'économie doit en être la cause principale. Des réductions parfois notables des taux d'escompte officiels ont renforcé et accéléré cette évolution. Elle a contribué à rapprocher les taux étrangers des taux appliqués en Suisse, ce qui a entraîné, conjugué avec d'autres facteurs, des rentrées de fonds dans notre pays, en mai dernier déjà. La masse monétaire interne s'est, en outre, fortement accrue sous l'effet de l'afflux de devises déclenché par le

conflit du Proche-Orient. Toutefois, l'aisance du marché ne s'est encore que peu répercutée sur les taux d'intérêt, en raison des besoins de liquidité de la fin du semestre.

En réduisant le taux d'escompte et celui des avances sur nantissement, la Banque Nationale tient compte de la forte extension de la liquidité du marché et elle favorise une baisse de l'intérêt. Cette baisse devait rétablir l'écart de taux existant ordinairement entre la Suisse et l'étranger et faciliter dès lors le reflux vers l'extérieur de l'excédent de liquidité. L'activité économique s'étant également stabilisée en Suisse, il n'y a pas lieu de craindre actuellement qu'une réduction du taux d'escompte engendre des poussées d'inflation.

N. B. — Nous espérons que cette baisse du taux de l'intérêt se traduira par une baisse des loyers, puisqu'un phénomène contraire s'était immédiatement fait sentir lorsque la Banque Nationale avait pris des mesures inverses, en augmentant le taux de l'intérêt.

Refus d'entrée pour un trafiquant d'armes

Un communiqué du Département de justice et police annonce qu'aux termes d'une enquête de police, le Ministère public fédéral a pris une décision d'interdiction d'entrée, d'une durée indéterminée, contre le ressortissant allemand Gerhard Mertins. On reproche à M. Mertins, qui est directeur de la société Merex S.A., de diriger un important trafic d'armes. En Allemagne, il fait commerce de matériel de guerre et, lors de plu-

sieurs séjours en Suisse, il s'est livré à des activités semblables. En 1963, il avait sollicité une autorisation de séjour pour s'établir dans le canton de Vaud. La Police fédérale des étrangers avait rejeté cette demande, le 10 juillet 1963. M. Mertins dispose d'un délai de trente jours pour recourir contre la décision qui le frappe.

(Réd.: Voilà une sage mesure, qu'il s'agira de maintenir!)

Cela s'est passé dans notre pays

ZÜRICH: L'activité de Pro Juventute. — L'assemblée annuelle du Conseil de la fondation Pro Juventute a eu lieu à Zurich, le 6 juillet, sous la présidence de W. Spühler, conseiller fédéral.

Après avoir approuvé le rapport et les comptes annuels 1966-1967, le conseil a décidé — conformément au cycle de rotation des programmes d'activité — de mettre au premier plan, durant l'exercice 1967-1968, l'aide à la mère et au petit enfant. Il s'agira notamment d'encourager dans notre pays les consultations de nourrissons, les crèches et jardins d'enfants, d'intensifier l'éducation des mères et d'organiser des vacances pour mères surmenées. C'est avec une vive satisfaction que le Conseil de la fondation a appris le succès de la vente de timbres et de cartes de décembre 1966 dont les recettes nettes se sont éle-

Le Conseil de la fondation remercie le peuple suisse de la confiance qu'il a vécus à environ 6,3 millions de francs. de nouveau témoignée à Pro Juventute.

SECRET PROFESSIONNEL DE LA PRESSE. — Nouvelle décision en ce qui concerne le droit des journalistes au secret professionnel: on se souvient que le Conseil national avait incliné une disposition assez libérale à ce sujet dans le projet de loi sur la procédure administrative.

Lors de la dernière session, le Conseil des Etats avait fortement limité ce droit. Par 18 voix contre 16, il avait décidé que les journalistes seraient tenus de témoigner en toute affaire intéressant la sûreté de l'Etat ou entraînant d'office une procédure contre un fonctionnaire. La commission du Conseil des Etats vient de se réunir pour une nouvelle discussion. Elle a ac-

cepté une proposition de M. Dietschi (Bâle) selon laquelle la presse doit bénéficier du droit de refuser de témoigner non seulement en ce qui concerne la source de ses informations, mais même pour ce qui a trait au contenu de ces informations. En septembre le projet sera repris au Conseil des Etats, puis au Conseil national.

UN FONDS SUISSE DE LA RECHERCHE POUR LA SANTÉ. — H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, a reçu une délégation du Conseil suisse de la science, et une délégation de l'Académie suisse des sciences médicales, qui lui ont remis le projet des statuts d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé. L'Académie suisse des sciences médicales, s'est chargée de la création d'un « Fonds suisse de la recherche pour la santé ».

AU BOUT DU LAC

GENÈVE. — Cambriolages. — Un cambriolage a été commis dans une usine de Châtellaine. Le voleur a emporté une somme de 700 fr., ainsi qu'un coffre qui a été retrouvé intact dans un taillis avec son contenu, quelque 2000 fr.

D'autre part, dans un magasin d'appareils électro-ménagers, des voleurs ont fait main basse sur une somme de plus de 2000 fr.

GENÈVE: Visite d'U Thant. — Le secrétaire général des Nations Unies, U Thant, arrivera à Genève dimanche soir pour un séjour de deux jours.

Au cours de sa visite, le secrétaire général prononcera le discours d'ouverture de la session annuelle du Conseil économique et social (Ecosoc) qui débute lundi prochain et assistera à une réunion commune du comité administratif de coordination et du comité du programme des Nations Unies.

GENÈVE: Une jeune mère tuée. — Un terrible accident s'est produit la nuit de jeudi à vendredi au carrefour de l'Etoile, aux Acacias, entre plusieurs voitures. Les occupants d'une de celles-ci ont été éjectés du véhicule. Mme Corinne Sigrist, 24 ans, habitant à Genève, mère d'un bébé de 9 mois, est décédée dans la nuit à l'Hôpital cantonal des suites de ses blessures. Quant à son mari, il a subi une fracture du bassin.

GENÈVE: Au secours des réfugiés jordaniens. — La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, en collaboration avec le Croissant Rouge jordanien, lance samedi 8 juillet, un programme de secours en Jordanie à l'intention de quelque 50 000 réfugiés et civils déplacés, ne relevant pas du mandat de l'UNRWA. Ce programme doit consister à aider les autorités jordaniennes à établir et administrer onze camps.

Lausanne: Une nouvelle volée de bacheliers

Les gymnases du Belvédère et de la Cité viennent de vivre leurs cérémonies traditionnelles de remise des baccalauréats. La place nous fait défaut pour citer les noms de ces dizaines de nouveaux bacheliers. Bornons-nous à citer ceux et celles qui ont obtenu des prix.

Gymnase du Belvédère — Prix de fondation

Prix J. Masson pour intérêt dans l'étude et progrès de l'allemand: M. Jean Anex, T. LA 2. — Prix Yvette Steiner à une élève de dernière année de culture générale pour ses qualités de caractère et son esprit de camaraderie (décerné exceptionnellement cette année à deux élèves): M^{lle} Marlyse Bovet, T. GL 1; M^{lle} Monique Jobé, T. GL 2. — Prix du centenaire offert par l'Association des anciens élèves à un ou à une élève de dernière année pour son goût pour l'étude et ses qualités intellectuelles: M^{lle} Dominique Thorens, T. LA 4. — Prix Marie-Suzanne Neeser-Jaccottet pour distinction en mathématiques et en sciences: M. Stéphane Jeandrevin, T. LG. — Prix Jeanne Bugnon à un ou une élève de dernière année pour son esprit d'initiative et son rayonnement: M^{lle} Françoise de Morsier, T. LA 1. — Prix Blanche Glas à une élève de dernière année pour distinction en anglais: M^{lle} Mariette Castioni, T. GL 2. — Prix Hélène Stadler à une élève de la section générale pour distinction en allemand: M^{lle} Pierrette Chevalley, T. GL 3. — Prix spécial de français: M. Olivier Gaillard, T. LA 4. — Prix de latin offert par l'Association des anciens élèves: M^{lle} Dominique Thorens, T. LA 4. — Prix de grec offert par l'Association des anciens élèves: M. Stéphane Jeandrevin, T. LG. — Prix des anciens élèves attribué à l'élève qui a fait le plus de progrès durant ses deux ans de Gymnase: M. Alfred Senn, T. LA 4. — Prix de physique offert par l'Association vaudoise des femmes universitaires, décerné à l'élève qui a obtenu la meilleure moyenne de physique durant les deux dernières années d'études: M. Stéphane Jeandrevin, T. LG. — Prix Madeleine Gloor décerné à un ou à une élève qui s'est particulièrement distingué en histoire de l'art: M^{lle} Colette Hein, T. GL 2. — Prix de l'Association vaudoise de gymnastique féminine à une élève de terminale pour son esprit sportif: M^{lle} Marie-Christine Daucher, T. GL 2. — Prix du Gymnase attribué à des élèves qui

ont obtenu d'excellents résultats: M^{lle} Renata Faccini, T. LM; M^{lle} Jeanne-Marie Gagnebin, T. LG; M^{lle} Ursula Christen, T. LA 4; M^{lle} Marie-Claire Gobet, T. LA 1; M^{lle} Pierrette Chevalley, T. GL 3. — Prix spécial: M. Etienne Roulet, T. LG, pour sa participation aux activités musicales du Gymnase.

Gymnase de la Cité - Liste

Section mathématiques-sciences:

Prix des anciens élèves (excellence): M. J.-M. Giovannoni, 3 G sc. — Prix André Dufour: M. Uli Kohli, 3 A sc.; M. P.-A. Rumley, 3 C sc. — Course André Dufour: M. J.-M. Giovannoni, 3 G sc.; M. J.-P. Moinat, 3 A sc.; M. Gérard Cuendet, 3 E sc.; M. Uli Kohli, 3 A sc.; M. P.-A. Rumley, 3 C sc.; M. Daniel Favrat, 3 F sc. — Prix John-Francis Cole (anglais): M. Luc Wagner, 3 G sc. — Prix H. Nessler — F. Regard (mathématiques): M. Jacques Dupertuis, 3 G sc. — Prix de l'ancienne Valdésia (meilleurs résultats dans les disciplines littéraires): M. Mourad Bawawi, 3 E sc. — Prix de la volée de 1940 (élève ayant fait le plus de progrès au Gymnase): M. Géard Cuendet, 3 E sc. — Prix de la conférence (excellence): M. J.-P. Moinat, 3 A sc.

Section latine et langues modernes:

Prix René Cousin (mathématiques): M^{lle} Anne-Marie Maillard, 3 B cl. — Prix de la conférence (mathématiques): M. Pierre Jobin, 3 E cl. — Prix Maurice Cuenoud (français): M^{lle} Danièle Subilia, 3 H cl. — Prix Georges Colombiowski (mérite): M^{lle} Nicole Hagin, 3 A cl. — Prix de la conférence (excellence): M^{lle} Anne-Marie Maillard, 3 B cl.; M. Jacques Bovay, 3 D cl. — Prix Roland Troester (grec): M^{lle} Pascale Derron, 3 A cl. — Prix de l'ancienne Valdésia (meilleurs résultats dans les disciplines scientifiques): M. Pascal Nicod, 3 A cl. — Prix Hilda Latourette (meilleure dissertation française): M^{lle} Nicole Hagin, 3 A cl. — Prix d'allemand (fondé par M. Albert Oesch): M. Claude Perrottet, 3 E cl.

Ville de Genève

Cour de l'Hôtel de Ville

Les 8, 10 et 12 juillet 1967, à 20 h. 45

IL MONDO DELLA LUNA

Opéra-bouffe

Texte de Carlo Goldoni

Musique de Josef Haydn

Par le Collegium academicum de Genève

Direction: Robert Dunand

Location au Grand Théâtre, de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 à 19 h., tél. 25 62 60

Prix des places: Fr. 3.— à Fr. 9.—

Par mauvais temps, Théâtre de la cour Saint-Pierre

(Se renseigner au tél. 169 dès 19 heures)

CONVOICATIONS DU PARTI

VEVEY: Grande fête d'été. — Samedi et dimanche 8 et 9 juillet, au Jardin du Rivage. Cantine, jeux, roue de la fortune. Camarades venez nombreux avec vos amis. En cas de mauvais temps, renvoi aux 15 et 16 juillet.

GENÈVE: Comité directeur. — Séance lundi 10 juillet, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

— Prix d'anglais (fondé par un anonyme): M^{lle} M. Kindlimann, 3 F m. — Prix de latin (fondé par le club des Treize, volée de 1961, en souvenir d'un camarade disparu): M. Jacques Bovay, 3 D cl. — Prix de l'Association vaudoise des femmes universitaires (meilleure moyenne de physique dans la section littéraire): M. Jean Dolivo, 3 D cl. — Prix de la conférence (physique): M. P.-A. Probst, tion vaudoise des femmes universitaires: M. Pascal Nicod, 3 A cl. — Prix de la conférence (excellence): M. Pascal Kissling, 3 A cl.; M^{lle} Anne-Marie Betticher, 3 G m.; M^{lle} Denise Beyeler, 3 G m.

Campagne de circulation: BONS RÉSULTATS

Pendant la campagne de circulation qui s'est déroulée du 22 mai au 3 juin derniers, des piétons modèles (couples et enfants cette année) aux vêtements insolites mais seyants ont circulé à Lausanne, à Pully et à Renens. Cordialement, mais non sans fermeté, ils ont attiré l'attention des usagers de la route — motorisés ou non — sur les règles qu'ils ont à observer et sur les égards qu'ils se doivent les uns aux autres. Cet effort a été appuyé dans une large mesure par la police en uniforme.

Quinze mille imprimés en couleur, rappelant les principales règles de sécurité, ont été distribués de main à main. De nombreuses affiches ont été

posées et des diapositives projetées dans dix cinémas et au Théâtre municipal. Deux films sur la circulation ont été projetés et commentés dans trois des principaux collèges de Lausanne, ainsi que dans les écoles de Pully et de Renens. 8340 élèves ont été atteints. Quant au résultat, il a été très satisfaisant dans l'ensemble. Exception faite de quelques récalcitrants qui ne paraissent sensibles qu'à des sanctions, la grande majorité des usagers a réagi favorablement à cet appel à la compréhension et à la bonne volonté. On ne peut que souhaiter que les effets de la campagne se prolongent, pour la sécurité de chacun.

CHRONIQUE LAUSANNOISE

LAUSANNE: Concours d'architecture religieuse. — La paroisse catholique de Saint-Etienne à La Sallaz vient d'organiser un concours en vue de la création d'une église et d'une cure. Ce concours était ouvert à tous les architectes de Suisse romande sans exception, ainsi qu'à quelques invités. Le jury, présidé par M. H. Baur, architecte à Bâle, a examiné les 49 projets présentés, et, après étude approfondie, a distribué des prix aux architectes suivants: 1^{er} prix: M. L. Cron (Bâle); 2^e prix: M. E. Gisel (Zurich); 3^e prix: M. E. Weber (Neuchâtel); 4^e prix: M. F. Brugger (Lausanne); 5^e prix: M. C. Raccourcier (Lausanne); 6^e prix: M. A. Brutsch (Zoug).

En outre, le jury a décidé d'acheter trois projets réalisés par MM. J.-P. Darbellay (Martigny); Morisod-Kyburz-Furter (Sion); R. et H. Zuiferey (Zurich). Il a recommandé au Conseil de paroisse de Saint-Etienne d'inviter les auteurs des trois premiers projets primés (avec les devises: silence, lumière et foi) à présenter un nouveau travail qui tiendrait compte des remarques mentionnées dans son rapport écrit.

LAUSANNE: Rêveries picturales avec Sunier-Induni. — A la Galerie des Nouveaux Grands Magasins se tient actuellement une exposition qui réunit plus de cinquante tableaux du peintre Sunier-Induni qui réside actuellement à Paris. Cette artiste occupe pour la première fois une galerie dans notre pays. Outre les huiles, on

peut y découvrir des compositions de craie grasse et quelques collages. L'ensemble donne une impression de diversité, mais manquant peut-être de personnalités par instant; les sujets suivent le chemin de l'abstrait. Nous avons remarqué plusieurs œuvres dont nous pourrions citer: «La Pensée», «Le Soleil amant», «Quel cirque»; parmi les collages «Crau-du-Roi» nous surprend par son agréable puzzle et son harmonie de couleurs. Il est assez difficile de trouver un trait d'union entre chaque peinture mais toutes dégagent un souffle d'optimisme auquel se mêle parfois un parfum de romantisme. Sunier-Induni trahit notre œil de profane en s'aventurant entre les styles doux et violents, ce qui peut très bien être une qualité pour une artiste. K. Sch.

ECOLE ET CINÉMA. — Dans sa séance du 23 juin 1967, le Conseil d'Etat a désigné, pour faire partie du groupe d'animateurs du Centre d'initiation au cinéma pour les écoles publiques du canton de Vaud, M. J.-P. Duperrex, instituteur au collège primaire de Floréal, à Lausanne.

LAUSANNE: La zone bleue s'étend. — A partir du lundi 10 juillet 1967, suite de récentes décisions de la Municipalité et du Conseil communal, la zone bleue sera instaurée le long de la partie inférieure de l'avenue du Léman, pour 14 places. Les usagers sont priés de se conformer à ces nouvelles prescriptions et de respecter la signalisation qui s'y rapporte.

La Chaux-de-Fonds

Chaussures MOTTET

Rue de la Balance 12
Place des Six-Pompes
LA CHAUX-DE-FONDS

SENSATIONNELLE

VENTE DE SOLDES

CHAUSSURES MODE

À DES PRIX TRÈS BAS

Autorisée par la Préfecture du 5 au 24 juillet

Docteur
Pierre ZOPPI
médecin-dentiste
ABSENT



50 modèles en stock
VON GUNTEN
Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 2 38 05

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat, vente, échange
— Librairie place du Marché tél. 2 33 72



ADMINISTRATION CANTONALE
Le Département des travaux publics cherche pour le garage de l'Etat
UN MÉCANICIEN sur automobiles et véhicules Diesel
expérimenté. Traitement: légal, à fixer selon capacités et expérience.
— Semaine de 5 jours.
— Un samedi de libre sur deux en hiver.
— Avantages sociaux.
Entrée en service: immédiatement ou à convenir.
Les candidats sont invités à faire parvenir leurs offres de service, avec curriculum vitae, à l'Office du personnel, au Château de Neuchâtel, jusqu'au 20 juillet 1967.



CRÉDIT
RAPIDE
DISCRET
COULANT
Meubles Graber
AU BUCHERON

Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantagement offert

FORMIDABLES SOLDES

dont chacun profitera!

autorisés par la Préfecture du 5 au 24 juillet

Meubles Métropole

Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 3 43 65

OUVERT

pendant les vacances horlogères

Fermé samedi après midi et lundi matin

CHOIX SENSATIONNEL



SANDOZ

PLACE DE LA GARE

STOP!

Plus grande sécurité grâce aux articles hygiéniques. Assortiments recommandés:
3 sortes/18 p. Fr. 11.50
9 sortes/25 p. Fr. 18.70
19 sortes/66 p. Fr. 36.—
Expédition contre remboursement ou versement anticipé au CCP 30-283 70. **RODAL-Ver-sand**, 5601 THUN.

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



BANQUE EXEL
Avenue Léopold Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Le TPR à l'école

Poursuivant son inlassable travail de défrichage et de formation d'un nouveau public, qui d'ores et déjà le rend indispensable à la culture romande, le Théâtre Populaire Romand présente depuis quelques semaines, dans les écoles neuchâteloises et jurassiennes, un remarquable spectacle d'initiation au théâtre intitulé « Molière et nous ».

Ce spectacle, conçu pour des élèves âgés de douze à seize ans, est centré sur l'une des meilleures comédies de Molière: « Le Bourgeois Gentilhomme ». Le choix se révèle excellent, tant pour les vertus comiques de la pièce, que par la manière dont elle révèle l'art de vivre des nobles et des bourgeois au XVII^e siècle.

En fait, le TPR ne se contente pas de jouer quelques scènes de « Bourgeois » en les commentant. Son travail est particulièrement original et méritoire, dans la mesure où il explique aux enfants et aux adolescents comment on prépare et on apprend à représenter une pièce.

Tous les métiers de la scène sont passés en revue et illustrés de manière plaisante. Les différentes phases du montage d'un spectacle et de la mise en scène défilent devant les spectateurs. Ceux-ci découvrent la difficulté du métier d'acteur, la diversité de sa formation et l'étonnante gamme d'exercices auxquels il est astreint chaque jour.

Enfin, un montage de plusieurs extraits du « Bourgeois Gentilhomme » est joué en « style TPR », c'est-à-dire avec beaucoup de sobriété et le souci visible de ne pas abuser le public par une « magie » de mauvais aloi. En bref, une excellente démonstration de ce que devrait toujours être le théâtre à l'école.

R. SPIRA.

A travers les arts...

RADIO. — Le jury de la Société suisse de radiodiffusion, réuni mardi à Lausanne, a décidé d'attribuer le Prix suisse de la SSR aux œuvres radiophoniques suivantes: catégorie œuvres dramatiques, avec ou sans musique: « La Séparation des Races », roman de Ramuz, adaptation radiophonique de Géo-H. Blanc, interprétée par les acteurs du Radio-Théâtre avec Sylvia Montfort; mise en ondes de P. Walker (production de la Radio suisse romande).

Catégorie œuvres musicales, avec texte ou éléments sonores nouveaux: « Terra Dei », oratorio de J.-F. Zbinden, adaptation latine de L. Dallinges (production de la Radio suisse romande).

PARIS. — Une exposition populaire originale et d'une rare qualité, consacrée aux images du « Déserteur », pittoresque vagabond artiste du siècle dernier, s'est ouverte jeudi au Musée des arts décoratifs à Paris sous les auspices de l'Office suisse du tourisme et de la fond: Ion « Pro Helvetia ». Le « Déserteur », c'est en effet, selon l'identité qu'il a lui-même indiquée au bas d'une de ses images, « Charles-Frédéric Brun, natif (sic) de Colmar, département du Haut-Rhin, en France ». On sait peu de chose de lui si ce n'est qu'il a vagabondé à travers le Valais dans les années 1840 à 1860, peignant pour vivre des images pieuses souvent à l'effigie des saints patrons de ses hôtes.

CINÉMA. — La Suisse sera représentée pour la première fois au Festival international du film de Moscou, qui se déroule du 6 au 20 juillet. Le cinéma helvétique présentera une bande culturelle d'August Kern: « Geheimnis Leben - Werden - Wachsen - Weitergeben ».

GENÈVE. — Jeudi soir à eu lieu, au Musée de l'Athénée, à Genève, le vernissage de l'exposition « De Cézanne à Picasso » qui réunit un demi-siècle de chefs-d'œuvre. Cette exposition exceptionnelle réunit 350 aquarelles, dessins, gouaches, pastels, signés des peintres les plus prestigieux. Ouvert jusqu'au 30 septembre.

VAN GOGH. — A la « Hofgalerie » de Lucerne se tient jusqu'en décembre une exposition consacrée aux impressionnistes français. On peut y voir notamment plus de 100 dessins et peintures de Van Gogh.

LA VIE CULTURELLE

ÉCRIVAINS DE CHEZ NOUS

JACQUES MERCANTON

Mil neuf cent quarante-deux! On était au plus sinistre de la guerre. Je revois la halle de la gare de Lausanne, les « papillons » des journaux — « Offensive de Rommel », « Offensive en Crimée », etc. — les soldats qui rentraient chez eux ou, au contraire, allaient rejoindre leur unité pour une période de « relève », les convois de petits Français qui venaient passer quelques semaines en Suisse. Et puis, le kiosque avec ses livres, tous les livres qu'on nous faisait ingurgiter en ces années, depuis les prédictions de Nostradamus jusqu'aux innombrables essais « dans le vent » — dans le vent d'alors: force de la jeunesse, jeunesse de la force, forces jeunes, nous les jeunes, etc., etc., et, au milieu de toutes ces inepties, un livre qui venait de paraître chez le libraire Rouge (le même qui refusa le premier manuscrit du jeune Ramuz!), un livre au titre énigmatique: *Le Secret de vos Cœurs*, de Jacques Mercanton. De l'auteur, je ne savais rien, sinon qu'il était l'ami de mon maître de gymnase, Gilbert Guisan. Ce pourquoi je l'achetai tout aussitôt, avant de monter dans le train qui devait me mener à Villars, où j'espérais me guérir de vertiges persistants, dus à l'action combinée du baccalauréat, de l'entrée à la faculté et de l'exercice forcené des échecs!

J'ai lu *Le Secret de vos Cœurs* au bord d'un torrent, entre Arveyes et Gryon, tout de suite séduit, et plus particulièrement par la première nouvelle (il y en avait trois), intitulée *La Persécution*, qui traitait avec infiniment de tact et de délicatesse des répercussions psychologiques de l'antisémitisme sur de jeunes Juifs réfugiés chez nous. Plus tard, j'appris que le récit se déroulait précisément dans la région de Villars, et même à quelques centaines de mètres du lieu où je me trouvais, faisant alterner le plaisir de la lecture avec le bain dans l'eau glacée qui me coupait le souffle.

Plus tard encore est venu le premier roman, *Thomas l'Incrédule*, dont l'action se situe moitié à Florence, moitié en Engadine; puis *Le Soleil ni la Mort*, qui a valu à l'écrivain la notoriété que lui ont conférée le Prix de la Guilde du livre et une édition française; puis *La Joie d'Amour* (1951), *De Peur que ne vienne l'Oubli* (1962). A quoi il convient d'ajouter les nouvelles du *Christ au Désert*, le récit intitulé *Celui qui doit venir* (1957) et les essais contenus dans *Poètes de l'Univers*. Plus récemment, une étude consacrée à Racine devant Dieu et des souvenirs évoquant James Joyce sont venus compléter une œuvre qui est assurément l'une des plus considérables qui aient honoré notre pays.

Mais, venons-en au livre que Jacques Mercanton vient de faire paraître, *La Sibylle*, *Récits italiens*¹. De ces huit nouvelles, la première chose à dire est assurément le plaisir qu'on a à les lire, qui tient à l'élégance de la phrase, à la parfaite maîtrise dans la conduite du récit, à un art qui sait ménager ses effets et mener le lecteur à sa guise sans que jamais l'intérêt fléchisse, à une rare pénétration psychologique qui excelle à se pencher sur le secret des cœurs. L'écrivain s'en est expliqué à diverses reprises: ses maîtres sont Joyce et Thomas Mann — avec quelques autres — le second sans doute plus que le premier, pour qui il nourrit une respectueuse admiration, mais dont il ne paraît pas avoir subi l'influence. De même qu'en lisant *Rome et la Mort*², on évoquait du romancier allemand *La Mort à Venise* — cette secrète inclination, presque cette secrète préférence pour la mort, cette attirance de tout l'être vers le néant — de même on pense ici

à certains épisodes, à certains personnages secondaires de la *Montagne magique*. Est-ce parce que ces récits se situent en Italie (à Bassano, à Chioggia, à Spolète, à Cume)? En lisant *La Sibylle*, il me souvient parfois, en outre, de Pirandello et de ses *Nouvelles pour un An*: même sens du « suspense », même goût pour les « cas » psychologiques sortant de l'ordinaire, même goût pour le mystère, l'opacité des êtres. Et c'est à ce sujet peut-être que je ferais l'une des deux réserves qui me viennent à l'esprit: jamais indifférentes, les histoires qui nous sont racontées sont rarement émouvantes. Rarement elles nous concernent, dans la mesure où elles nous présentent des cas trop particuliers. Voici, par exemple, les héros d'*Une Fenêtre à Chioggia*: le narrateur accoudé à la fenêtre de sa chambre obscure, et, de l'autre côté de la ruelle, une famille de pêcheurs, le père, la mère, le fils apparemment, et la fille. « Puis j'hésitais. Il y avait si peu de ressemblance entre les deux jeunes gens, et, chez lui, quand il la taquinait, une tendresse amusée, mais parfois si chaude, que je me demandais si, en dépit de son air d'adolescent, il n'était pas le fiancé, peut-être le mari de la jeune femme, un mari distrait, négligeant, avec des aventures dans le voisinage qu'il ne prenait pas la peine de lui cacher... » Puis, de nouveau, le narrateur hésite, car il s'avère que la jeune fille va rejoindre le garçon du côté de la mer, et comme en se cachant. Et puis les vacances s'achèvent, les années passent. Trois ans plus tard, le narrateur revient à Chioggia, mais c'est pour trouver la fenêtre, en face de la sienne, éteinte, et la maison déserte. Et pour apprendre la vérité de la bouche de l'hôtelier: le garçon recueilli tout petit, venu on ne sait d'où; la fille qui s'en éprend contre le gré de sa mère, soit qu'elle rêve pour son fils d'un meilleur parti, soit qu'elle se sente obscurément jalouse. « On l'a retrouvée sur la jetée, tout au bout, entre les rochers. Lui est parti seul sur la mer; on ne l'a pas revu. »

Au fond, à ces énigmes que le romancier nous propose, peut-être faudrait-il ne pas donner de solution, qui, presque forcément, aplatit et reste en deçà de ce que l'imagination du lecteur s'était plu à échauffer. Car, en fin de compte, que Donna Claudia soit ou ne soit pas la mère de Sylvia ne nous importe pas, dans la mesure où ni l'une ni l'autre ne nous attachent autrement que par leur mystère³. J'en excepte toutefois ce récit d'adolescence intitulé *Visite d'un Dieu* et, peut-être aussi, *Une Figure dans la Nuit*.

Quant à la seconde réserve que je ferais, elle est plus personnelle. Sans doute, un genre est-il justifié dès l'instant où il s'exprime en œuvres belles et il est faux de vouloir juger d'un art au nom de critères que précisément il répudie. En dépit de quoi, je n'en demeure pas moins un peu perplexe devant une vision du monde aussi résolument « désengagée », aussi résolument « vacancière », ignorant aussi complètement et aussi volontairement toutes les contingences qui pèsent sur nos vies: que ce soit la misère, la « disoccupazione », les menaces de guerre ou la solitude au sein des HLM.

En regard de quoi s'inscrit, il est vrai, un sens tout classique de l'humain, qui fait que Ramuz est ici surmonté, et que Jacques Mercanton n'est pas tant un écrivain romand qu'europpéen, qui se trouve chez lui en Suisse comme en France ou comme en Italie, nous ouvrant la porte, nous invitant à entrer.

Jeanlouis Cornuz.

¹ A la Guilde du livre, 1967.

² In: « Le Secret de vos Cœurs ».

³ « Donna Claudia », deuxième récit de « La Sibylle ».

NOTRE LANGUE

MISE AU POINT

Il y a quinze jours, je priais mes lecteurs de me dire leur sentiment sur l'utilité de cette chronique, laquelle utilité avait été contestée par un jeune homme en colère.

J'ai reçu cinq lettres d'encouragement dont je remercie les auteurs. La première émane d'un ancien typographe, qui écrit: « Vous faites œuvre utile et je vous serais reconnaissant de continuer à trier l'ivraie du bon grain. » Puis il cite un passage d'un autre défenseur de la langue: « C'est un fait d'expérience que l'on reste en général incapable de se corriger des solécismes sucés avec le lait si l'on n'a pas auprès de soi quelqu'un qui vous avertisse d'un mot, d'un signe, n'importe comment, et dont on voudra bien ne pas s'offusquer. »

La seconde est due à un collaborateur de ce journal. Il a souligné dans mon texte la phrase où je disais qu'en matière de langage c'étaient les couches populaires qui avaient le plus grand effort à faire et il a ajouté le commentaire suivant: « Tout à fait d'accord. Une langue correcte parlée par le peuple a une grande importance pour l'émancipation des exploités. Sinon, comment démocratiserons-nous l'enseignement? »

Dans la troisième lettre je lis ce qui suit: « Je tiens à vous remercier de votre campagne en faveur du beau langage. Un des grands complexes de nos militants n'est-il pas celui de l'expression? Le bon français n'est pas le privilège de la droite. Savoir parler correctement, c'est augmenter nos chances de convaincre nos adversaires ou au moins de nous battre à armes égales. Le socialisme ne doit pas se borner à des revendications matérielles. Il doit préparer les ouvriers à profiter sainement de leurs conquêtes sociales. »

Enfin, un lecteur de Berne m'a écrit ceci: « [Cette chronique] est plus qu'utile, elle est nécessaire. Vous dites qu'en Suisse romande le français est malade; c'est exact; il est même gravement malade. » Plus loin, mon correspondant a relevé une série de termes qu'il a glanés dans des journaux romands et sur lesquels il désire connaître mon avis. Qu'il prenne patience, j'y reviendrai dans mes prochains articles.

Mais aujourd'hui, je voudrais encore préciser quelques points. L'autre jour, un ami, quelque peu irrité par mon diagnostic pessimiste (« En Suisse romande, le français est malade », me

cita plusieurs fautes qu'il avait trouvées dans des journaux français ou entendues en France. Il voulait suggérer par là que nos voisins faisaient des fautes eux aussi. Eh bien, je ne l'ai jamais nié! Il m'est même arrivé de mentionner des barbarismes inconnus en Suisse romande. Toutefois aux fautes que l'on trouve aussi en France s'ajoutent chez nous les helvétismes et les germanismes, ce qui nous met dans une situation de nette infériorité (linguistique) par rapport aux Français. Si les puristes et les germanisants français — qui se lamentent sans cesse que leur langue est malmenée dans leur pays — venaient écouter parler nos compatriotes et lisaient nos journaux provinciaux, ils seraient parfois horrifiés et concluraient sans doute qu'en comparaison, la langue ne se porte pas si mal chez eux.

Ajoutons qu'en Belgique et au Canada, la situation n'est guère plus brillante que chez nous. Ces deux pays présentent une double analogie avec le nôtre: premièrement, ils occupent, par rapport à la France, une position marginale, ce qui explique la persistance de certains régionalismes; deuxièmement, le voisinage d'une autre langue dans le pays explique la présence de nombreux germanismes en Belgique et d'une foule d'anglicisme au Canada.

Enfin, car on m'en a prié, je préciserai ce que j'entends par helvétismes. Dans son sens le plus large, ce terme désigne tous les mots et

Méli-mélo, opus 2

Non! messieurs les professeurs! Molière n'est pas du XVII^e, il est de toujours.

Si j'avais eu le loisir de me faire tout seul, je me serais fait bien autrement.

L'homme parfait serait celui qui, pour peu de chose, trouverait à être heureux, et qui ne serait triste que pour un très grand malheur.

Sur l'enveloppe, le timbre est collé de travers; elle a abrégé mon nom, l'écriture est bien mauvaise, l'adresse est soulignée d'un trait descendant... Elle doit m'aimer un peu moins...

Je t'aime comme un fou... Il faut bien que je sois fou pour t'aimer.

On dit souvent de quelqu'un qu'il a une grande capacité de travail.

Ne devrait-on pas dire plutôt qu'il adore son métier?

Je connais des gens qui ont « fait des études » pour se donner l'illusion d'être supérieurs.

Je connais aussi des gens qui sont supérieurs à d'autres sans avoir « fait des études ».

Je préfère les seconds.

Une chose très difficile pour un homme intelligent: se persuader qu'il est intelligent.

Une jeune femme attendant au bord de la chaussée envahie par la circulation et désireuse de retrouver son amant sur le trottoir opposé crée déjà une situation comique par le simple fait qu'elle est obligée d'attendre. Mais elle crée simultanément une situation tragique par le fait qu'en essayant de traverser la rue elle se ferait tuer. L'optimiste voit le comique, le pessimiste le tragique.

Lorsqu'on voit tout ce qui se passe autour de soi, on est bien forcé de se rendre à l'évidence: pour être un saint, il faudrait être aveugle, sourd et muet.

Forcer son inspiration, écrire pour écrire, c'est bien le meilleur moyen de se dégoûter d'écrire.

Lu sur un bulletin de propagande antisocialiste:

« Il est prouvé que c'est dans les régions où prédomine le socialisme que la pénurie de logements est la plus forte. »

On aurait envie de répondre: « Mais naturellement! C'est dans ces régions-là que chacun voudrait aller vivre. Il est donc normal que l'on ne puisse pas construire à mesure. »

B.-P. CRUCHET.

toutes les expressions qui sont inconnues en France (et qui, par conséquent, ne figurent dans aucun dictionnaire, exception faite, évidemment, des dictionnaires de patois). On peut distinguer:

1. Les mots de patois, propres à la Suisse romande: « bringuer », le « tractet »; à un canton particulier: la « cuchôle » (à Fribourg) ou à une aire plus restreinte.

2. Les germanismes, qui sont des termes empruntés à l'allemand ou au suisse alémanique (les alémanismes): le « tringuette », les « kneupflets »; ou des traductions littérales, contrairement à la sémantique ou à la syntaxe française: « benzine » (pour essence), « je ne savais pas qu'il était comme ça grand » (pour: « ...grand comme ça » ou « si grand »).

3. Des emplois fautifs (par rapport à la norme française) tels que « services » pour « couverts », « hôtel garni » dans le sens d'hôtel sans restaurant; et des mots de création récente (relativement aux mots de patois) tels que « dévaloir », « bordier », etc.

Notons qu'il peut arriver — mais cela est assez rare — que des mots romands apparaissent ainsi dans certains patois de la France: « Qué » (n'est-ce pas?) s'entend dans le Midi, « relaver » (laver la vaisselle) en Picardie, « trempé » (trempé) à Clermont-Ferrand et ailleurs, « plan » (terrain plat) en Provence, etc.

M. C.

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Samedi 8 juillet :

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club-Pirate. 18.00 Inf. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Villa Sam'suffit. 20.00 Magazine 67. 20.20 Bande à part. 21.10 L'auditeur jugera. 21.45 Salut les anciens. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing.

Second programme de Sottens. — 16.00 La musique en Suisse. 17.00 Chronique. 17.15 Per l'avoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Cosy. Causette. 19.00 Correo español. 19.30 La joie de chanter. 19.45 Kiosque à musique. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 20.30 Interparade. 21.30 Les métamorphoses de la valse. 22.00 Maxi-pop. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.05 Symphonie 17.00 Disco-parade. 18.00 Inf. 18.20 Sports-actualité. 19.00 Cloches. 19.15 Inf. 20.00 Théâtre. 21.25 Orch. 22.15 Inf. 22.25 Mus. de danse.

Dimanche 9 juillet :

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines. 7.50 Concert matinal. 8.30 Miroir-première. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert dominical. 11.40 Romandie en musique. 12.00 Miroir-flash. 12.10 Terre romande. 12.35 10... 20... 50... 100! 12.45 Inf. 12.55 La vague et le vent. 14.00 Miroir-flash. 14.05 «La Dame de Monsoreau», feuilleton. 14.45 Auditeurs à vos marques. 16.30 Tour de France. 17.00 Miroir-flash. 17.05 L'heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Le micro dans la vie. 18.40 Sport. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 67. 20.00 Gala. 21.00 La gaieté lyrique. 21.30 A l'ombre du Vert-Galant. 22.30 Inf. 22.35 Hommage à René Char. 23.15 Harmonies du soir.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Fauveuil d'orchestre. 15.30 Légèrement vif. 16.30 Danse-dimanche. 17.00 Dialogue. 18.00 L'heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Les mystères du micro-sillon. 19.15 A la gloire de l'orgue. 19.45 Musique de chambre. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Soirée musicale. 21.30 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf-flash à 7.45, 22.15, 23.15, 7.00 Bon dimanche en musique. 7.55 Message dominical. 8.00 Quatuor. 8.15 Messe. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Le Radio-Orchestre. 11.25 Monologue et dialogue dans la poésie. 12.00 Solistes. 12.30 Inf. 12.40 Musique de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert populaire. 15.00 Récit en patois thurgovien. 15.30 Mus. de film. 16.00 Sports et mus. 18.00 Em. pour les automobilistes. 19.15 Inf. 19.25 Sports-dimanche. 19.45 Ensemble mus. 20.30 Miroir du temps. 21.30 Orch. récréatif. 22.20 A propos. 22.30 Orgues, Mozart. 23.00 Petite sérénade.

Lundi 10 juillet :

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Rouliez sur l'ort! 7.15 Miroir-première. 7.30 Rouliez sur l'ort! 8.00, 9.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash. 9.05 La tèle à l'ombre. 11.05 Spécial-vacances. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10... 20... 50... 100! 12.45 Inf. 12.55 «Un Lacustre en Pierre polie. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 et 16.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. 6.50 Méditation. 7.10 Mus. 7.25 Pour les ménagères. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 Correspondance de musiciens. 10.05 Orch. 11.05 Emis. com. 12.30 Inf. 12.40 Commentaires. 13.00 Orch. 13.30 Violon et piano. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Negro spirituals. 14.50 Orch. 15.05 Conc. pop. 15.30 Evoc.

A la TV romande

Samedi 8 juillet :

17.30 Vacances-jeunesse. 18.20 Madame TV. 18.45 Bulletin. 18.50 Variétés 20.00. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Max la Menace», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 Rendez-vous sur le Rhin. 21.30 Le Saint. 22.20 Téléjournal. 22.30 C'est demain dim. 22.35 Plaisirs du cinéma.

Dimanche 9 juillet :

15.00 Il balcan tort. 16.00 Régates internationales. 17.45 Image pour tous. 18.45 Nouvelles. 18.50 Ma Sorcière bien-aimée. 19.15 présence catholique. 19.30 Actualités sportives. 20.00 Téléjournal. 20.15 Carrefour spécial. 20.30 Tour de France. 20.40 Vive la Vie. 21.40 Entre terre et ciel. 22.20 Le Curieux Calendrier musical. 22.35 Nouvelles. 22.40 Méditation.

A la TV française

Samedi 8 juillet :

1re chaîne. — 16.45 Le Magazine féminin. 17.00 Voyage sans passeport. 17.10 A la vitrine du libraire. 17.30 Prestige de la mus. 18.00 L'avenir est à vous. 18.30 Images de nos provinces. 19.00 Micros et caméras. 19.20 Bip et Véronique chantent. 19.25 Accordéon-variétés. 19.40 Act. rég. 20.00 Actualités. 20.30 «L'île au trésor», feuilleton. 21.00 La Grande Cravasse. 22.25 Douce France. 22.55 Jazz. 23.25. Actualités.

2e chaîne. — 18.30 Richard Cœur de Lion. 19.00 Actualités. 19.30 Destination danger. 20.30 Messieurs les clowns. 21.15 Qui marions-nous? 22.25 Conseils.

Dimanche 9 juillet :

1re chaîne. — 9.15. Tous en forme. 9.30 Emission israéliite. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 12.00 La séquence du spectacle. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Art-actualité. 13.30 Au-delà de l'écran. 13.55. Télé mon droit. 14.30 Le Virginien. 15.45 Histoire sans parole. 16.00 Tour de France. 16.45 Comment vivent les Japonais. 17.05 Kiri le clown. 17.15 Nick. Gentilman détective. 19.05 Coup d'œil en Tunisie. 19.25 Bip et Véronique chantent. 19.30 Les Aventures de Michel Vaillant. 20.00 Actualités. 20.20 Sports. 20.30 Tour de France. 20.40 Sport. 20.45 La Fille du Désert. 22.15 Soixante millions de Français. 22.45 Actualités.

2e chaîne. — 14.15 Le nouveau dimanche. 14.30 La Pêche au Trésor. 15.30 Les rubriques du dimanche. 16.30 La Grande Caravane. 17.20 Les rubriques du dimanche. 17.45 Camera Stylo. 18.30 Aventures des Mers et de Côtes. 19.40 24 heures actualités. 19.50 Variétés dim dim dom. 20.50 Magazine dim dim dom. 21.50 Tourisme dim dim dom. 22.15 Des Agents très spéciaux.

Lundi 10 juillet :

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités.

Réflexions sur le problème du logement

III *

Nous publions ci-dessous la publication de la remarquable intervention d'Henri Eisenring, député, qui définit avec précision la position socialiste à l'égard du rapport présenté par le Conseil d'Etat sur le problème du logement dans le canton de Neuchâtel, ainsi que les solutions préconisées par notre parti pour pallier certaines lacunes du plan gouvernemental.

Le Conseil d'Etat nous propose d'utiliser l'aide fédérale à la construction pour les nouvelles actions HLM. Nous donnons notre accord mais souhaiterions, comme le suggère le groupe d'étude du professeur Juvet, que l'Etat et les communes construisent eux-mêmes, chaque année un certain nombre de HLM ou alors qu'ils soient érigés par des sociétés coopératives d'habitations. Si les pouvoirs publics se bornent à réduire le taux d'intérêt de 2%, la construction de HLM risquerait d'être sérieusement compromise, par suite des difficultés de trouver le financement.

L'Etat ne pourrait-il pas faire appel aux prêts que la Confédération offre de mettre à disposition?

La solution la plus économique

De plus, la construction de HLM par les pouvoirs publics nous paraît être la solution la plus économique. En effet, Confédération, Etat et commune payent pendant 20 ans une charge d'intérêts de 2% ce qui représente si la construction coûte 1 million de francs une dépense de 400 000 fr.

Or durant cette période le constructeur verra la valeur de son immeuble augmenter, par suite de la diminution régulière de la monnaie. En admettant que cette plus-value soit de 1 1/2% par année, le bâtiment construit au prix de 1 million de francs vaudra dans 20 ans 1 300 000 fr. Pendant cette période, le constructeur aura amorti ses dettes hypothécaires de 140 000 fr. pour la première hypothèque et la totalité de la deuxième de 200 000 fr. Grâce aux locations payées par ses locataires, il aura augmenté sa fortune de 340 000 fr.

Dans vingt ans, le constructeur aura vraisemblablement la possibilité de vendre son immeuble 1 300 000 fr. réalisant un bénéfice de 640 000 fr. S'il ne le vend pas, il aura la possibilité d'augmenter ses loyers.

L'action HLM ne doit pas avoir pour but final de créer une fortune à certains constructeurs, alors qu'au cours du même laps de temps, les pouvoirs publics auront fait un sacrifice de 400 000 fr.

Au contraire, si les HLM sont propriété des pouvoirs publics, leur but social pourra être maintenu, du moins

partiellement, après l'échéance de vingt ans. En cas de vente, le bénéfice reviendra au moins à la collectivité.

Le Fonds cantonal du logement : une portée limitée

La création d'un fonds cantonal du logement, en vue de favoriser la construction des maisons d'habitation de caractère non luxueux reçoit l'approbation de principe du groupe socialiste. Il nous paraît que cette solution peut faciliter la construction d'immeubles par des coopérations d'habitations et des personnes morales en n'excluant pas la propriété par étages.

Cependant si l'on veut que cette action soit efficace, il ne faudrait pas éliminer les preneurs qui ne peuvent pas acquérir leur part sociale immédiatement; on doit leur donner la

Athlétisme

Onze athlètes, dix accompagnants!

Le Comité olympique suisse et le Comité national pour le sport d'élite viennent de désigner les onze athlètes qui participeront au mois d'octobre à la semaine internationale de Mexico. Les deux organismes ont également mis au point tous les détails de l'expédition. La composition de la délégation helvétique sera la suivante:

Officiels. — Chef de délégation: M. Jean Weymann (Lausanne). Directeur technique: Ferdinand Imesch (Sion). Médecins: Ulrich Frey (Berne) et Pierre Krieg (Pully). Masseur: Fritz Imark (Bad Schinznach).

Escrime: Peter Loetscher (Riehen) et Christian Kauter (Muri). Coach Oswald Zappelli (Lausanne).

Athlétisme: Meta Antenen (Schaffhouse). Coach: Jack Müller (Schaffhouse). Werner Duttweiler (Füllinsdorf) et Hansruedi Knill (Lustmühle). Coach: Armin Scheurer (Bienna).

Aviron: Melchior Bürgin (Kusnacht) et Martin Studach (Kusnacht). Coach: Eugen Studach (Kusnacht).

Tir: Ludwig Hemäuer (Derendingen) et Erwin Vogt (Nunningen).

Gymnastique: Meinrad Berchtold (Wettingen) et Roland Huerzeler (Oberwil). Coach: Jack Günthard (Macolin).

possibilité de la payer par acomptes.

Toutefois, sans être pessimiste, nous pensons que la portée de cette action sera assez limitée. Elle intéressera d'abord les personnes jouissant d'une sécurité de l'emploi ou possédant une certaine fortune ou encore des ressources suffisantes.

Or, les 7/8 des contribuables neuchâtelois ont des ressources inférieures aux normes que nous avons citées tout à l'heure pour les personnes de condition moyenne. Sur 89 577 contribuables, 48 361 n'ont aucune fortune, 25 064 ne disposent que de 1000 à 20 000 fr. Il en reste 16 152 dont la fortune dépasse 20 000 fr. Parmi ceux-ci un bon nombre sont déjà propriétaires ou jouissent de ressources intéressantes et n'ont par conséquent pas besoin d'appui des pouvoirs publics.

De plus, le coût de construction d'un appartement de quatre pièces devisé à 66 000 fr. dans le plan financier arrêté par le Conseil d'Etat sera très certainement dépassé. Celui qui entend avoir son propre logement ne désirera pas habiter dans un grand bloc locatif, il voudra un certain confort et désirera aménager son logement à son goût, de sorte que le prix moyen de 15 156 fr. la pièce cité pour la cinquième action HLM sera sensiblement dépassé.

Se préoccuper de la catégorie intermédiaire

Le groupe socialiste souhaite que nous nous préoccupions non seulement des gens de condition modeste et des personnes relativement aisées qui peuvent acheter des parts sociales dans un nouvel immeuble, mais encore de la catégorie intermédiaire.

Une solution pourrait être la prise en charge par les pouvoirs publics d'une part de l'intérêt de l'investissement plus limitée que pour les HLM, par exemple le 1% au lieu du 2%. La charge serait supportée à parts égales par le canton et les communes intéressées.

Comme pour les HLM un règlement d'exécution du Conseil d'Etat fixerait les conditions à remplir pour pouvoir accéder dans de tels appartements.

Les personnes âgées

Le problème du logement des personnes âgées a fait l'objet d'une motion développée par M. Blaser.

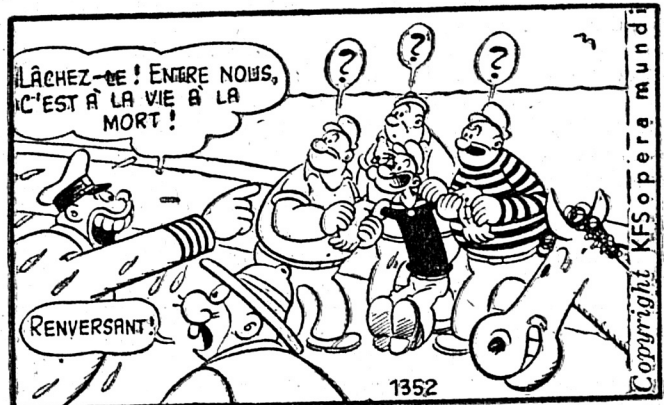
L'expérience prouve que les jeunes retraités recherchent des logements de deux pièces dans les HLM. Plus tard, lorsque leur santé se détériore et que leurs forces diminuent, ils préfèrent prendre logement dans des maisons construites à leur intention.

Il nous paraît très rationnel d'encourager cette tendance qui a l'avantage de libérer de grands appartements devenant disponibles pour des familles avec enfants.

Pour cette raison, le groupe socialiste propose de prévoir des appartements de deux chambres dans les futurs HLM. Il propose de doter plus largement le fonds des œuvres sociales qui permet à l'Etat de verser une subvention de 20% aux frais de construction de logements pour personnes âgées. Lors de réalisations sur leur territoire, les communes devraient faire un effort de même importance.

(A suivre.) HENRI EISENRING.
* Voir notre journal du 7 juillet.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

Mercredi 13 septembre

Encore les «Thibault». Envie d'écrire sur ce livre une étude, un essai, peut-être aussi quelque chose sur l'auteur que je ne connais pas. Ce qu'il faudrait montrer, c'est que la vie de Jacques est un parfait succès, puisque s'il avait à recommencer, il ne pourrait que refaire exactement le même geste, alors que tous les autres auraient à corriger (et même Antoine, qui le reconnaît expressément). Aucune bavure, en un sens, dans la vie de Jacques, toujours fidèle à lui-même, depuis la fugue du «Cahier gris» jusqu'à son départ dans la nuit, en avion, pour essayer de faire quelque chose contre la guerre.

Au fond, s'il est difficile de bien vivre, il est aussi (encore plus) difficile de bien mourir. Et Jacques réussit cette entreprise d'une mort accomplissant et couronnant sa vie, d'une mort qui «veut dire» quelque chose. Alors que le plus souvent (du moins autour de moi), elle est une catastrophe irrémédiable.

La mort de Jacques: Un dernier acte de fidélité, et la preuve qu'il est toujours possible de s'accomplir (preuve de notre essentielle liberté?) La mort d'Antoine: en dépit de tout, elle n'est qu'un accident qui vient interrompre sa vie, et fait échec à sa volonté.

(En même temps, j'écoute l'un des concertos brandebourgeois: musique «héroïque», je ne sais pourquoi ce mot surgit en moi, avec le troisième mouvement couronnant d'allégresse la quête douloureuse de l'andante. Il me semble que j'en suis encouragé dans ma voie, que c'est comme si quelqu'un venait m'assurer que la vie, ma vie, finit quand même par déboucher sur la joie.)

Judi 14 septembre

Lettre de Claire, pour me dire qu'elle ne viendra pas demain (elle a pris froid, rien de grave). Feuillet de papier mauve, satiné, parfumé, comme sa peau, couvert d'une écriture extrêmement propre et lisible. Pour finir, ces mots: à bientôt.

Je lui réponds aussitôt, ne me relisant pas, parce que peut-être je n'oserais plus expédier la lettre, et qu'au milieu de toutes les paroles non prononcées, je veux qu'il y ait au moins quelques mots écrits que je ne puisse effacer (et ne serait-ce que: «je t'aime», ou encore: «je t'embrasse», avec cet avantage qu'embrasser, dans une lettre, ce n'est tout de même pas céder à la sensualité!)

Samedi 16 septembre

(Là-bas, ils marchent en direction de Moscou — comme Napoléon, que j'admire tant autrefois — et meurent en troupes.)

En les regardant vivre (j'entends: les gosses),

l'impression qu'ils son absolument «convenables», c'est-à-dire vivant, agissant, parlant comme il convient à leur âge. Et même quand ils se conduisent «mal».

Le «péché»: Il devient de plus en plus cher avec l'âge. Temps où l'on pouvait pécher seulement en fumant une cigarette (comme avec Michod, près du sentier de la mort!), et celui où de dire «salaud», c'était déjà commettre un péché, je ne dis pas: «mortel», mais que nous imaginions plus grave qu'il n'était. C'était pour rien. N'importe qui pouvait s'offrir ça! Maintenant, le prix en est déjà plus élevé. Il finira par devenir exorbitant.

Et quand Gide écrit avec extase: «Nathanaël, je ne crois plus au péché!» on pourrait tout aussi bien le dire d'un ton désespéré. Il arrive un moment où plus «rien» n'est un péché. Dieu n'existe pas, ou du moins se désintéresse de l'homme. «Tout est permis», s'écrit Ivan Karamasoff. Pendant quelques temps encore, on continuera de préférer certaines actions par routine, ou parce qu'elles procurent du plaisir. Puis toutes finissent par lasser, toutes deviennent équivalentes, il n'y a plus de raison de faire ceci plutôt que cela. Tout est gratuit, absurde, désespérant; le péché n'existe pas, et le bien non plus par conséquent.

Mieux: encore tenter de croire.

Dimanche 17 septembre

Écoutez le «Quatrième Concerto brandebourgeois». Ces voix qui se reprennent inlassablement, secourables et fraternelles, elles arriveront au but, à cet accord final qu'on attend pendant tout le morceau. Impression que rien ne peut les arrêter, et comme je me dis qu'elles

défendent ma cause, impression de bonheur, presque insoutenable.

Et puis lu les «Thibault»! Entre autres cette pensée d'Antoine à propos de Jacques, que je note parce qu'elle me plaît: «Juvénile: épithète qui lui convenait si bien. N'a jamais été qu'un adolescent. (Voir dans les dictionnaires les caractères typiques de l'adolescent. Il les avait tous: fougue, excessivité, pudeur, audace et timidité, et le goût des abstractions, et l'horreur des demi-mesures, et ce charme que donne l'inaptitude au scepticisme...) Aurait-il été, dans son âge mûr, autre chose qu'un vieil adolescent?»

Non, sans doute. Et c'est bien pourquoi je l'aime et je l'admire. Tous les autres abandonnent et trahissent. Ils parviennent, comme on dit, à l'âge de raison, c'est-à-dire à l'âge des compromis, à l'âge de l'acceptation, de la soumission... pourquoi ne pas le dire? à l'âge de la trahison et de l'ignominie. Ils cessent d'aimer pour faire l'amour, ils ont des amis «d'affaires» et des amis «politiques». Réussir à être chrétien et soldat, à prêcher la charité et à bénir les drapeaux (quand ce n'est pas les canons), quel triomphe!

(Ne pas oublier de dire à Claire qu'avant une attaque, on distribue aux troupes de l'eau-de-vie — comme aux condamnés — qu'on les drogue, pour parler clair, de manière qu'ils ne sachent plus ce qu'ils font, et que le jour qui précède, on les mène au bordel.)

Pour moi, le seul problème qui se pose: savoir si vraiment l'on peut vieillir et demeurer adolescent, comme dit Antoine. Sinon, j'aime mieux mourir.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Bonnes vacances à tous!

Les Montagnes neuchâteloises vont fournir aux plages et à la haute montagne un bon contingent de touristes d'humeur aimable, tous prêts à profiter au maximum de l'heureuse détente annuelle que représentent pour eux les vacances. A tous nous souhaitons bon voyage, séjour agréable, plaisir et joie, ainsi qu'une large moisson de bons souvenirs, prélude à des soirées évocatrices consacrées à l'entretien de l'optimisme et à la préparation de futures vacances.

APPEL AUX NEUCHATELOISES ET JURASSIENNES. — N'est-ce pas que vous êtes jolie? Votre miroir ne vous le dit-il pas tout au long du jour?

Votre beauté, ne soyez pas égoïste: ne la gardez pas pour vous toute seule!

Tous les deux ans, la Fête de la montre élit la reine de l'industrie reine du pays, soit Miss Montre. A l'occasion de la vingtième Braderie des 2 et 3 septembre, un grand concours de beauté est à nouveau lancé, qui se fera dans la nuit du 2 au 3, en présence de la ravissante Arlette Zola et des célèbres majorettes du Mans, dans l'étourdissante fête nocturne qui se déroulera à l'Ancien-Stand.

Tout se passe très gentiment, pas tout à fait comme à Cannes ou à Nice. Vous venez dans votre plus charmante robe de bal (robe courte, bien sûr), vous faites quelques pas, vous souriez; on vous fera répéter dans l'après-midi, sous le regard paternel de spécialistes qui vous apprendront à marcher (vous croyez le savoir? Mais c'est très important de savoir marcher sur scène!), on vous bénira le soir et la reine de la Montre, accompagnée de ses deux demoiselles d'honneur, devenues marquises de la Montre, défilent, au son des flûtes et des tambourins, sous et dans les fleurs, avec le char officiel de la Fête de la montre, au somptueux cortège du dimanche après-midi.

En plus, de beaux prix en espèces (300, 100 et 100 fr.) et en produits horlogers, les plus recherchés du monde! Ne nous faites pas croire qu'il n'y a pas autant — voire plus de jolies filles ici qu'ailleurs, et inscrivez-vous. La Métropole de l'horlogerie compte sur vous pour présenter la « plus belle horlogère 1967 ».

S'adresser à M. Willy Gabus, 9, chemin des Mélézes, La Chaux-de-Fonds, tél (039) 2 13 15.

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma
PALACE: 15.00 et 20.30, «Barberousse», 17.30, «Le Crime ne paie pas»
EDEN: 15.00 et 20.30, «Le Chemin des Ecoles»
RITZ: 15.00 et 20.30, «ABC contre Hercule Poirot»
SCALA: 20.15, «Cléopâtre»
SCALA: 15.00 et 20.30, «Commando de Choc»
CORSO: 15.00 et 20.30, «Un Espion de trop»

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinéma
Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi, avec en plus matinée à 15.00 au Plaza.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

LES CULTES

Dimanche 9 juillet 1967

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 9.45, culte, M. Secretan. Oratoire: 8.30, culte, M. Secretan. Paroisse Farel (temple indépendant): 9.45, culte, M. Luginouhi.

Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat. Paroisse de l'Abeille: 9.45, culte, M. Soguel.

Paroisse des Forges: 8.30, culte, M. Soguel. Paroisse de Saint-Jean: cultes à 8.30 à l'Oratoire et à 9.45 au Grand-Temple.

Paroisse des Epilatures: 9.30, culte, M. Montandon.

Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Béguin.

Paroisse de La Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher.

Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple. La Tourne: 10.30, culte.

Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur 7.30, messe 8.45 messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15 messe des enfants; 19.00, messe en espagnol; 20.00, complies. 20.30, messe.

Hôpital 9.00 messe. Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 9.30, messe, sermon en allemand; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut.

Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe. La Sagne 10.00, messe.

Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe des enfants; 9.45, messe chantée; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, complies.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Frère (Chapelle 7) 7.30, messe de communion. 9.45, messe solennelle; 11.00, baptêmes.

Armée du Salut. — 9.00, réunion de prière. 9.30, réunion de sanctification. 19.15, place de la Gare 20.15, réunion d'évangélisation. Ces réunions sont présidées par le colonel R. Steck, de Zurich.

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

A ceux qui restent avec nous par goût, du fait que notre très beau Jura leur offre tout ce qu'ils recherchent, nous n'avons pas de conseils à donner. Par contre, nous disons à ceux que des événements malheureux, mais, heureusement, temporaires, retiennent contre leur gré, qu'il est inutile d'être moroses. Ils se rattraperont à la prochaine occasion.

Ainsi va la vie, faite de joies et de peines, et qu'on rend plus belle en oubliant rapidement ces dernières.

Nos villes seront moins vides que les années précédentes puisque les chantiers de construction resteront, dans la plupart des cas, en exploitation. Ainsi, nous aurons notre bruit pour nous faire comprendre que nous ne sommes pas seuls au «boulot» en cette période faste.

Bonne route sur pneus, sur rails ou sur... souliers, et au plaisir de vous revoir bronzés et pleins de santé physique et morale. E. M.

NOTRE PROCHAINE FÊTE NATIONALE. — Le Comité du 1^{er} Août vient de tenir une assemblée, sous

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le Gouvernement belge et le Congo

Au nom du gouvernement, le premier ministre, M. Paul Van den Boeynants, a précisé comme suit la position de la Belgique face aux événements du Congo:

1. Le Gouvernement belge entretient des relations avec le Gouvernement congolais et par conséquent il est resté et reste fidèle à sa politique de non-immixtion dans les affaires intérieures du Congo;

2. La Belgique n'a rien à voir, ni directement ni indirectement, avec les événements qui se déroulent au Congo. Elle n'accepte aucune accusation et aucune insinuation en ce sens;

3. La Belgique a donné au Gouvernement congolais, en temps voulu, toutes les informations que ses services avaient pu recueillir au sujet de mouvements subversifs;

4. Aucun avion avec un chargeement suspect n'a quitté la Belgique au cours de ces derniers jours, et n'aurait pu la quitter par la suite de la surveillance très stricte qui est exercée.

Un savant allemand l'affirme:

Plus on est grand, plus on a de succès dans la vie!

La haute taille de la nouvelle génération semble beaucoup préoccuper les médecins. Le professeur Felix von Bormann, de Bad Nauheim, a récemment exprimé son avis sur ce phénomène. Les observations qu'il a faites à ce sujet durant de longues années lui permettent d'affirmer que «les individus de grande taille réussissent mieux dans la vie que les individus plus petits». En effet, les dimensions du crâne, et par conséquent le volume de la substance grise du cerveau, sont plus importants chez les individus de haute stature. La jeunesse actuelle possède un crâne dont les dimensions sont supérieures en moyenne de 2 cm. à celui des générations précédentes. Le médecin

la présidence de M. Geiser, au cours de laquelle il a mis sur pied le programme de la Fête du 1^{er} août.

Le cortège se formera sur la place de la Gare et, conduit par la musique La Lyre, deendra au jardin du Musée. Une allocution sera prononcée devant le monument élevé en souvenir des soldats morts pour le pays, par M. F. Jeanneret, membre du comité.

La manifestation principale se déroulera ensuite au Parc des sports, où le discours officiel sera prononcé par Fritz Bourquin, président du Conseil d'Etat. Tour à tour se produiront la musique La Lyre, les danseurs du groupe Ceux de la Tchaux et la Chorale du Moléson. Selon la tradition, un feu d'artifice clôturera la manifestation.

Enfin à Pouillerel, devant le feu qui attire toujours un nombreux public, le pasteur Luginbühl prendra la parole.

Le Comité du 1^{er} Août se récommande à la générosité de la population et rappelle que chacun peut verser son obole, pour l'organisation de la manifestation, sur le compte de chèques postaux 23-2136.

allemand a observé que les gens de grande taille sont plus sûrs d'eux-mêmes et s'intéressent à beaucoup plus de choses. Ils accèdent plus rapidement que d'autres à des postes de responsabilité et sont, paraît-il, de meilleurs époux que les «petits».

Allemagne fédérale: L'affaire des Coréens

Un maître de sport de nationalité coréenne, âgé de 31 ans, a été arrêté vendredi à Karlsruhe, sous l'inculpation de complicité dans l'enlèvement d'au moins 16 sud-coréens qui étudiaient en Allemagne fédérale. L'Ambassade coréenne à Bonn, quant à elle fait état d'un «retour volontaire au pays».

M. Ludwig Martin, avocat général ouest-allemand, a déclaré que l'enquête avait permis d'établir que le maître de sport arrêté, M. Kouang-il-Kim avait séjourné, entre le 17 et le 20 juin, dans divers endroits de la RFA, d'où ont justement disparus des étudiants coréens.

M. Martin devait ajouter que l'on n'avait encore aucune preuve d'une activité pro-communiste des étudiants disparus, comme le prétend l'Ambassade sud-coréenne de Bonn.

L'INDUSTRIE HORLOGÈRE FRANÇAISE. — Durant le premier trimestre de 1967, l'industrie horlogère française a exporté ses produits pour une valeur de 30 716 000 fr. contre 23 775 000 francs durant la période correspondante de 1966, soit une augmentation de 29%.

D'autre part, les statistiques complètes des exportations horlogères françaises en 1966 viennent d'être mises à jour. Elles relèvent que les Etats-Unis sont demeurés l'an dernier, les premiers clients. Ils ont acheté 808 062 montres et mouvements de montres contre 488 168 en 1965. L'Allemagne fédérale occupe le deuxième rang avec 243 641 montres et mouvements (187 964 en 1965), suivent dans l'ordre l'Argentine avec 155 244 montres, le Brésil (124 398), la Grèce (99 805), l'Union économique belgo-luxembourgeoise (97 633) les Pays-Bas (97 535) et l'Espagne (87 646).

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ETAT. — Dans sa séance du 4 juillet 1967, le Conseil d'Etat a délivré:

Le brevet spécial de type «A» pour l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles publiques du canton à M. Claude Bourquin, à Corcelles, et à M^{lles} Suzanne Fatton, à Colombier, et à Marylise Scheurer, au Locle.

Le diplôme cantonal de technicien d'exploitation à MM. Jean-Claude Cattin, à La Chaux-de-Fonds; Robert Jeanneret, à Couvet; René Kapp, à La Chaux-de-Fonds; Claudy Meylan, à Neuchâtel; Eric Reymond, à Couvet; Rémy Rothen, à Neuchâtel et André Zehnder, à Neuchâtel.

Ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Saint-Blaise, du citoyen Charles Vischer, employé au bureau communal, aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Saint-Blaise, en remplacement du citoyen Willy Berger, démissionnaire.

VINGT-CINQ ANS D'ACTIVITÉ DANS LA MAGISTRATURE JUDICIAIRE NEUCHÂTELOISE. — André Guinand, juge cantonal, à Neuchâtel, a célébré le 25^e anniversaire de son entrée dans la magistrature judiciaire neuchâteloise. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du Département de justice. Nous y ajoutons les nôtres.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

MÉMENTO

APOLLO: «A Belles Dents».
PALACE: «077 Espionnage à Tanger».
STUDIO: «Le Liquidateur».
ARCADES: «Le Temps du Massacre».
REX: «Opération Marrakech».
BIO: «Boeing Boelings».

LES CULTES

Terreaux: 7.15, culte matinal; Collégiale: 9.45, M. J.-S. Javel; Temple du Bas: 10.15, M. G. Deluz; Ermitage: 10.15, sainte cène, M. J.-L. de Montmollin; Maladière: 9.45, M. D. Michel; Valangines: 10.00, M. A. Gygar; Cadolles: 10.00, M. J. Vivien; Chaumont, 9.45; Collégiale: 17.00, culte de consécration de pasteurs; Serrières: 10.00, sainte cène, M. J.-R. Laederach; culte de la jeunesse: Collégiale et Maladière 8.45, Ermitage et Valangines 9.00, Terreaux 9.15, école du dimanche: Ermitage et Valangines 9.00, Salle des conférences et Maison re paroisse 9.15, Collégiale et Maladière 11.00.

Cyclisme

Tour de France: Chute et défaillance de Raymond Poulidor

Lors de la huitième étape Strasbourg-Belfort, le tricolore Poulidor a été victime d'une chute dans une descente. Cet incident a incité les autres favoris, Gimondi en tête, à porter aussitôt une vive attaque dans la montée du Ballon d'Alsace. Victime d'une crevaisson, Gimondi fut lâché à son tour. A noter surtout l'effondrement du leader Riotte qui concéda plus d'un quart d'heure au vainqueur du jour. De l'équipe Suisse-Luxembourg, seuls les hommes du Grand Duché Schleck et Schutz ont terminé parmi les vingt premiers de l'étape.

Classement de l'étape: 1. L. Aïmar (Fr.); 2. Balmanion (It.); 3. Van Closter (Be); 4. Janssen (Hol.); 5. Simpson (G.-B.), même temps. Gimondi est à 3'50" et Poulidor à 11'45".

Classement général: Pigeon, de l'équipe de France reprend la première place.

TENNIS. — En finale de la coupe de Wimbledon, l'Australien Newcombe a battu l'Allemand Bungert en trois sets.

Vu... Lu... Entendu...

Outre qu'elle est déjà très «femme» dans sa manière de faire ses achats, comme une grande, avec papotages à la clef, cette fillette, haute comme trois pommes, a l'air très fière d'avoir «une amie de Paris». A l'épicerie, elle raconte un fait divers survenu dans la Ville Lumière, où une femme s'était trouvée nez à nez, en ouvrant sa porte, avec un lion échappé d'un cirque. Et elle vous fait ce commentaire assuré: «C'était une femme de pas grand-chose. Elle croyait que c'était un homme qui venait chez elle. Et c'était un lion...»

L'URSS LIVRES DES ARMES AUX ETATS ARABES. — L'Union soviétique a reconnu vendredi, pour la première fois, avoir livré des armes aux pays arabes depuis la fin de la guerre du Proche-Orient. Un article du journal «Za Roubejoni» écrit que les Etats arabes ont pu, grâce à l'aide soviétique, refournir rapidement leur parc militaire.

Championnats cantonaux d'athlétisme et de tir des polices neuchâteloises

C'est le 5 juillet que se sont déroulés ces championnats à Couvet et à Fleurier.

Ils furent organisés sous la présidence de cap. Stoudmann, commandant de la gendarmerie, par M. J.-C. Nicoud, président du groupement sportif de la police cantonale et de son collaborateur, M. Woodtli.

54 participants se sont mesurés dans le 100 m., le 1500 m. (1000 m. pour le landsturm), le saut en hauteur, en longueur, le boulet et le tir à 50 m.

C'est M. G. Hirschy, instructeur fédéral qui a conduit les opérations d'athlétisme, où tout s'est déroulé avec une minutie fort remarquable. M. Jeanin s'est occupé du tir.

Ces concours ont été suivis par le major Russbach, commandant, le pl. Zürcher, du Locle, les pl. Habersaat et Perrin, de Neuchâtel, le pl. Kohler de La Chaux-de-Fonds.

A noter aussi spécialement la présence de G. Petithuguenin, conseiller communal, directeur de la police de La Chaux-de-Fonds. Il s'est fait le porte-parole de toutes les polices du canton pour remercier et féliciter chacun. Il a dit tout le plaisir qu'il a ressenti tout au long de cette journée, au milieu d'une ambiance si sympathique. Il a pu constater les progrès certains réalisés, et souhaitait que ces championnats prennent toujours plus d'ampleur.

Le cap. Stoudmann a présidé le repas officiel du soir.

Classement inter-clubs (Challenge Schmutz):

1. Police locale, La Chaux-de-Fonds, Craméri A., 13 p.; Rieder J.-P., 31; Bouvier P., 47; total 91 p.

2. Police cantonale, Huguenin J.-B., 18 p.; Furer J.-L., 66; Ruckstuhl D., 86; total 170 p.

3. Police locale, Neuchâtel, Monnard J.-C., 31; Favre G., 80; Brosard X., 90; total 201 p.

4. Police locale, Le Locle, Erard R., 93; Aebischer G., 146; Tièche J.-D., 159; total 398 p.

Champion cantonal élite: Craméri Adrien, Chx-de-Fds, gagne le challenge Tinguely.

Champion cantonal, landwehr: Bouvier Paul, Chx-de-Fds, gagne le challenge Regli.

Champion cantonal, landsturm: Margot Willy, Neuchâtel, gagne le challenge Huguenin.

Obtiennent la distinction: élite, Craméri A., Chx-de-Fds; Huguenin J.-B., Police cantonale; Monnard J.-C., Neuchâtel.

Landwehr: Bouvier P., Chx-de-Fds; Mägerli J., Police cantonale; Woodtli B., Police cantonale.

Landsturm: Margot W., Neuchâtel.

Chronique locloise

L'UN S'EN EST ALLÉ... UN AUTRE EST ARRIVÉ! — C'est du pl. Zürcher que nous voulons parler et qui depuis huit jours jouit d'une retraite bien méritée.

Pour lui la tâche qu'il remplissait était une vocation.

Son dévouement, sa conscience ont fait de lui le chef estimé que tous regrettent de voir partir!

Premier-lieutenant Zürcher, que votre retraite soit douce et longue.

La vie continuant, c'est le lieutenant Brasey qui est devenu le chef de la police locale.

Nous formons nos meilleurs vœux pour que ces nouvelles fonctions soient pour lui une source de joie. R. P.

Dimanche 9 juillet 1967

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. M. Velan; 20.00, culte.

Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte. Les Brenets: 9.45, culte.

La Chaux-du-Milieu: 9.45, culte. Le Brévine: 9.45, culte.

Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte.

Deutschsprachige Kirchgemeinde (Envers 34): 9.45 Gottesdienst.

Eglise catholique romaine. — 6.30, 7.30, 8.30, messe et sermon; 9.45, grand-messe; 11.00, messe en italien; 20.00, messe.

Les Brenets: 7.30 et 20.00, messe; 9.45, grand-messe

Le Cerneux-Péquignot: 7.00, messe, 9.30, messe chantée; 20.00, complies.


Eglise catholique chrétienne. — Le Locle, Chapelle Saint-Jean (Lion-d'Or 8). 8.30, messe solennelle.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX 14.30 et 20.30, «Jeux de Nuit»; en italien, 17.00, «0017 Caccia lo Sfrigliato».

CINÉMA CASINO 14.30 et 20.30, «Le Jugement des Flèches».

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (Samedi, dès 21.00 le No 11 renseigné; dimanche de 10.00 à 12.00 et de 18.00 à 19.00; en dehors de ces heures le No 17 renseigne.)



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil communal,
la Commission administrative, la direction et
le personnel de l'Hôpital

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie-Françoise Briemann

infirmière responsable du service de pédiatrie

Nous garderons un fidèle souvenir de cette collaboratrice,
dont les qualités professionnelles et morales ont été hautement
appréciées.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

L'enterrement aura lieu le lundi 10 juillet, à 15 h., au cimetière
de Porrentruy.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

ISRAËL PROCLAME SA BONNE VOLONTÉ

« Nous sommes prêts à accepter un certain contrôle des lieux saints par le Vatican », a déclaré dans une interview avec le journal « Vedioth Aharonot » le président du conseil M. Levy Eshkol. Si c'est là le désir du Vatican, nous lui répondrons « oui ». Nous n'avons aucune intention d'être les propriétaires des lieux saints qui ne sont pas les nôtres et nous voulons satisfaire les désirs de toutes les autres communautés religieuses, a souligné M. Eshkol.

En conclusion, le président du conseil a longuement étudié le problème des réfugiés : « Je suis partisan a-t-il dit, de prendre en main la solution du problème des réfugiés avant même la conclusion de la paix avec les pays arabes. Tout ce qui peut être fait dans les circonstances actuelles doit être fait. Mais les travaux de la commission qui a été constituée pour élaborer un programme d'absorption des réfugiés pourraient prendre plusieurs

mois. Avant tout, il nous faudrait savoir combien de réfugiés il y a. Le recensement que nous avons fait à Jérusalem a montré que sa population était bien inférieure au chiffre qui avait été avancé. Il pourrait en être de même pour les autres réfugiés. »

● L'Etat d'Israël est prêt à rencontrer les dirigeants arabes à la table de conférence, où Israël aura « des propositions sérieuses, viables et honorables » à faire, a déclaré M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, à l'aéroport de Londres où il faisait une courte escale entre New York et Tel Aviv.

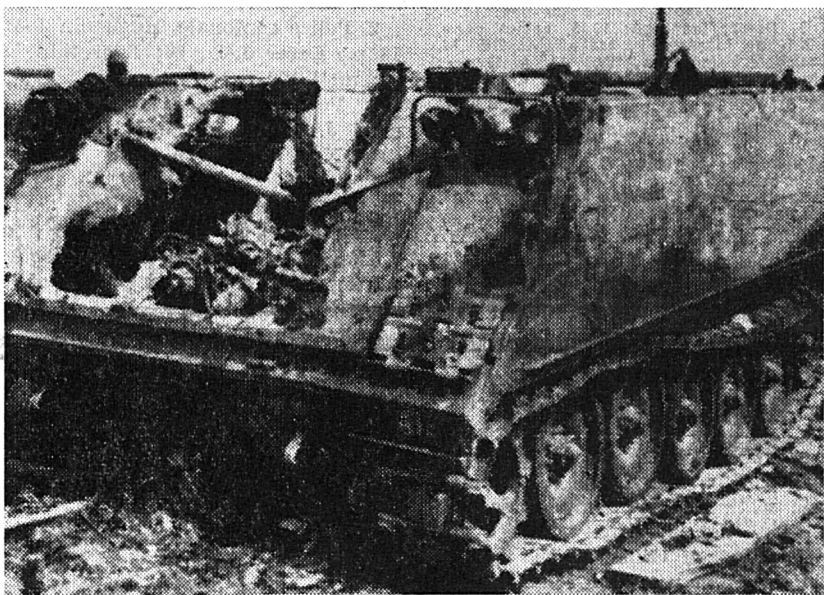
M. Eban a dit également qu'Israël acceptait la proposition des Nations Unies d'envoyer un émissaire en Israël mais il a de nouveau souligné que son pays désirait des négociations directes avec les chefs des pays arabes. « La prochaine étape doit marquer l'engagement à la fois des Israéliens et des Arabes. »

Congo: l'armée reprend la situation en main

Peu après l'annonce que le Gouvernement congolais avait demandé, hier, l'aide militaire de plusieurs pays africains, notamment de l'Ethiopie, à la suite des événements survenus à Kisangani (ex-Stanleyville) et à Bukavu, un communiqué officiel faisait savoir que l'armée congolaise

avait repris en main la situation à Bukavu et qu'elle avait également repris une partie de la ville de Kisangani. Mais les nouvelles restent vagues, et il n'est pas certain que les troubles qui secouent le Congo en relation avec l'enlèvement de Tschombé se terminent prochainement.

Vietnam: De mal en pis pour les Américains



Un porte-parole militaire américain a reconnu hier que l'artillerie nord-vietnamienne avait effectué sans interruption, au cours de la journée de jeudi, ses plus lourds bombardements contre les positions américaines installées juste au sud de la zone démilitarisée. Le général Westmoreland a demandé que les Etats-Unis portent à 550 000 hommes leurs effectifs au Vietnam (actuellement 480 000...).

EN QUELQUES LIGNES

● MBANANE. — Le roi du Swaziland a annoncé vendredi que son pays allait demander à la Grande-Bretagne de lui accorder l'indépendance complète pour septembre 1968.

● LA PAZ. — Régis Debray sera jugé par un Conseil de guerre qui sera vraisemblablement constitué la semaine prochaine, a annoncé le colonel Byecerra, juge militaire chargé de l'instruction du procès intenté contre Debray et huit autres détenus accusés d'avoir participé à l'activité des guérillas du sud-est bolivien.

● PRAGUE. — Le maréchal soviétique Ivan Iakubovsky a été nommé commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie. Il succède au maréchal Andreï Gretchko, devenu ministre de la défense d'Union soviétique le 12 avril dernier.

● MOSCOU. — Le Parti communiste de l'URSS vient d'exclure de ses rangs le professeur Nekritch, un des plus célèbres historiens soviétiques, apprend-on de bonne source communiste étrangère.

● STOCKHOLM. — Le Gouvernement suédois a décidé vendredi de demander l'ouverture de négociations, au sujet d'une éventuelle adhésion au Marché commun européen.

● ATHÈNES. — Le Tribunal militaire spécial d'Athènes a condamné une femme de ménage du Pirée à 5 ans de prison et à une amende pour insoumission à l'autorité militaire et propagation de fausses nouvelles. Huit autres personnes ont été condamnées à des peines de deux mois à deux ans de prison pour insoumission, détention d'armes illégales, outrage aux institutions publiques.

● MANILLE. — Un avion philippin ayant 21 personnes à bord s'est écrasé hier sur une montagne dans le centre du pays. Il n'y a aucun survivant.

● ALGER. — Le secrétariat de la Cour suprême d'Alger a démenti que la cour ait été saisie d'une requête concernant une extradition de Moïse Tshombé. On ajoute qu'il ne serait de toute façon pas question pour le moment que Tshombé quitte le territoire algérien.

● LA HAYE. — Selon des informations parvenues à La Haye, le Gouvernement guinéen aurait placé en résidence surveillée tous les ressortissants néerlandais habitant le pays, soit au total une cinquantaine de personnes, membres de la compagnie d'aviation néerlandaise « KLM » et d'entreprises diverses. Il s'agit d'une mesure de « représailles » contre la Hollande dont la compagnie aérienne est tenue pour responsable de l'arrestation à Abidjan, le mois dernier, des membres de la délégation de Guinée à l'ONU qui voyageaient à bord d'un avion de cette compagnie.

● BANGKOK. — Quarante personnes ont perdu la vie dans une collision qui s'est produite jeudi dans le nord-est de la Thaïlande entre un autobus et un train de voyageurs. Trente-neuf autres voyageurs sont blessés.

● COPENHAGUE. — Le secrétaire général du parti grec de l'« Union du centre » M. N. Nicolaidis, a — selon le journal « Politiken » — demandé le droit d'asile au Danemark. M. Nicolaidis, qui séjourne actuellement à Stockholm, coordonne toutes les activités politiques de l'« Union du centre » en Europe occidentale.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

La faillite des Nations Unies ?



L'Assemblée générale des Nations Unies n'a rien pu décider. Aucune des résolutions proposées n'a réuni les deux tiers des voix. C'est ce que j'avais prévu dans un précédent article. Est-ce une faillite des Nations Unies ? J'affirme le contraire. C'est une cuisante défaite diplomatique de l'Union soviétique et des Etats arabes qui ont cherché à camoufler leur débâcle militaire par un succès diplomatique que l'URSS n'avait pu obtenir au Conseil de sécurité.

La réunion de l'Assemblée générale réclamée par l'URSS et imposée par elle, n'avait qu'un but de propagande. Elle devait permettre au Gouvernement soviétique de démontrer aux Etats arabes qu'il faisait l'impossible pour annihiler la victoire militaire d'Israël et pour transformer la défaite arabe en une victoire morale et diplomatique.

C'est la raison pour laquelle le chef du Gouvernement soviétique Kossyguine en personne présenta et défendit la résolution soviétique à l'Assemblée générale de l'ONU. Cette résolution contenait le maximum des revendications arabes : condamnation d'Israël comme agresseur, retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes sur la ligne d'armistice de 1949 et indemnité aux Etats arabes pour les pertes subies !

Kossyguine, à moins de méconnaître complètement la situation internationale — ce qu'on ne peut penser — savait que cette résolution ne pouvait pas recueillir la majorité requise à l'Assemblée générale. Il ne l'a proposée que pour calmer le fort mécontentement des Arabes et les retenir sous l'influence du Kremlin. Pendant cette mise en scène diplomatique, le président de l'URSS Podgorny allait au Caire accompagné du chef de l'état-major de l'armée rouge, pour relever le prestige de Nasser, lui faire procéder à une vaste épuration de l'armée, les officiers supérieurs étant rendus responsables de la débâcle. C'est la méthode stalinienne devenue la tradition des pays « communistes » de rejeter les fautes du pouvoir toujours infallible sur les subordonnés et de procéder à de spectaculaires procès en haute trahison pour calmer la colère populaire. Mais surtout l'URSS se hâta de procéder à un réarmement massif de l'armée égyptienne. Il ne faut pas oublier que l'URSS a investi plus d'un milliard de dollars en Egypte, qu'elle construit le formidable barrage d'Assouan et désire contrôler le canal

de Suez... Politique impérialiste bien caractérisée.

Ce qui a fait faillite, ce ne sont pas les Nations Unies mais la grande manœuvre diplomatique de l'URSS pour transformer une débâcle militaire en une victoire diplomatique. Elle avait réussi à engager dans son jeu une partie des Etats non engagés, la Yougoslavie et l'Inde en tête, et la France gaulliste qui cherche à reprendre son influence sur les Etats arabes, influence perdue en 1956, lors de la guerre de Suez contre Nasser et sa nationalisation du canal.

La Russie sachant que sa résolution n'avait aucune chance de succès, avait engagé la Yougoslavie à prendre l'initiative d'une résolution plus modérée de repli tactique ; elle abandonnait la condamnation d'Israël et l'indemnité des Etats arabes mais réclamait le retrait inconditionnel des troupes israéliennes sur la ligne d'armistice de 1949. Ce texte fut encore plusieurs fois édulcoré en particulier en substituant à la ligne d'armistice de 1949, les frontières du 5 juin 1967. Cette résolution était condamnée parce qu'elle ne réclamait pas en contrepartie la fin de l'Etat de belligérance, c'est-à-dire un traité de paix avec la reconnaissance de l'Etat d'Is-



Kossyguine: rien qu'un but de propagande...

raël, de ses frontières et de sa libre circulation dans le golfe d'Akaba et le canal de Suez.

Même édulcorée et modifiée pour rallier la majorité des non-engagés, cette résolution, soutenue par l'URSS, la Yougoslavie, l'Inde, la France et les Etats musulmans obtint moins de voix que celle des Etats latino-américains que les Etats-Unis, soutenaient après avoir retiré la leur.

L'échec de l'Assemblée générale était prévue parce qu'elle se saisissait d'une question qui était encore pendante devant le Conseil de sécurité. Elle retourne maintenant devant ce conseil avec un retard de quelques semaines que l'URSS a utilisé pour réarmer les Etats arabes et pour calmer leurs récriminations. Cependant l'Assemblée générale a donné au Conseil de sécurité certaines indications utiles pour ses efforts prochains : L'Assemblée générale a refusé de condamner Israël comme agresseur, elle a refusé le retrait de ses troupes immédiat et inconditionnel, mais les deux résolutions sont hostiles à des annexions territoriales d'Israël aux dépens des Etats arabes.

Les Chinois poussent les Etats arabes à continuer la guerre sous la forme qui leur est chère, la guérilla, les attentats, la guerre populaire. Il semble bien que si Podgorny a réussi à rallier Nasser, il s'est heurté à Damas et à Bagdad à une très forte résistance. La Syrie et l'Irak veulent continuer la guerre, le blocus et le boycottage des Etats Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale, ils font une exception pour la France, bien que les Israéliens aient été armés surtout par elle. Le petit roi Hussein de Jordanie désire la paix et vient conférer avec le président Johnson, le premier ministre britannique Wilson et le général de Gaulle. Son armée a combattu avec le plus d'ardeur mais c'est son pays qui est le plus touché par la défaite. Aura-t-il le courage d'engager des pourparlers de paix avec Israël ? Il risque d'être assassiné comme son grand-père Abdallah ! Car les fanatiques ne manquent pas dans le monde arabe.

L'intermède de l'Assemblée générale ayant abouti à une nouvelle défaite de ceux qui se refusent à une politique de paix et de coexistence pacifique au Proche-Orient, la parole est maintenant au Conseil de sécurité qui n'aurait jamais dû être dépossédé de ses pouvoirs.

JULES HUMBERT-DROZ.

QUE VEUT MOSCOU ?

Ce que veut l'URSS dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient ? Est-ce l'apaisement ? Ou une extension d'influence, par les encouragements à la revanche et les fournitures d'armes aux pays arabes ?

Les déclarations de Kossyguine et les vues qui se reflètent dans la presse soviétique ne permettent pas de dire quelle tendance prédomine. On se rappelle qu'à la dernière réunion du bureau politique, groupé autour de la « troïka » directrice, l'ensemble de la situation avait été discuté sans qu'on pût savoir si l'unanimité s'était faite sur une ligne déterminée.

Il a cependant paru, dans une publication de Moscou, liée au pouvoir comme elles le sont toutes, des observations bien intéressantes sur les leçons que la RAU devrait tirer de sa défaite. On devrait apprendre au Caire, dit en substance cette publication « Za Roubiejom » (A l'Etranger), que l'arabisme, le panislamisme, l'antisionisme et la guerre sainte ne coïncident pas exactement avec ce « socialisme » dont le pouvoir égyptien se réclame. Toute une évolution est indispensable, une révolution reste à faire...

Voilà qui est puissamment raisonné. Puissamment et judicieusement. Les plaies de l'Egypte ne se réduisent pas à la jalousie qui la ronge devant la relative prospérité d'Israël.

C'est la misère croissante des felahs du Nil, chaque année plus nombreux et moins nourris.

C'est la servitude d'une population fanatisée dans le culte du chef.

C'est l'analphabétisme, l'inaptitude au progrès, la soumission de la masse aux propriétaires qui l'exploitent et aux militaires qui l'oppriment.

Il s'est trouvé en Occident un « intelligentsia » soi-disant commu-

niste pour prendre le parti de Nasser, « champion du progressisme »... Les Soviétiques ne voient aucun inconvénient à la propagation de ces sornettes ; mais quant à les prendre eux-mêmes au sérieux !... Le jour où il existera un parti communiste en Egypte comme il en existe un en Israël, les perspectives seront peut-être plus claires.

En attendant, l'Etat de Nasser est au bord de la faillite et menacé de famine. L'URSS ne peut guère lui fournir le blé et les vivres dont il a besoin. Au moins devrait-elle suspendre les livraisons d'armes.

Une politique d'apaisement consisterait à s'associer d'une manière ou de l'autre, à une aide humanitaire organisée à l'échelle mondiale. L'Egypte n'en serait pas seule bénéficiaire. Dans la plupart des autres pays arabes, la grande richesse des possédants côtoie l'extrême pauvreté du grand nombre et les conditions élémentaires d'une vie décente y sont délibérément ignorées.

L'Assemblée générale des Nations Unies est un théâtre ou peut se nouer et se dénouer plus d'une péripétie sans grande conséquence. C'est au Kremlin que sont prises les décisions d'ensemble et à long terme.

L'apaisement n'impliquerait pas seulement la cessation de la belligérance et la reconnaissance de l'Etat d'Israël par tous ses voisins. Les tracés de frontières peuvent faire l'objet d'arbitrages et de cautions internationales, à régler avec le temps. Mais c'est dans chacune des capitales arabes que la volonté soviétique de paix est appelée à se manifester efficacement.

A cette politique apaisante et souplement réaliste, les Soviétiques peuvent évidemment préférer celle qu'avait choisie Staline lorsqu'à Yalta

il réclamait : une colonie en Afrique du Nord, une participation dans le Conseil d'Alger et le contrôle des Dardanelles.

Il s'agirait alors d'entretenir dans tout le Proche-Orient une compétition de type impérialiste, qui créerait en permanence un danger d'affrontement, sans la moindre certitude d'un revirement chinois.

... Dans les mémoires de Lord Moran sur Winston Churchill, on lit ce qui suit, à la date du 6 février 1945 :

« Les sentiments vagues et les aspirations à la liberté des petites nations — il s'agissait alors de la Pologne comme il s'agit maintenant d'Israël — n'ont aucun sens pour Staline... Il a dit hier : « Ce qui nous intéresse, ce sont les décisions ; les discussions ne nous intéressent pas. »

« ... Nous sommes allés à Sébastopol en voiture. Je remarquai que personne n'écoutait ce qui se disait. Ils étaient tous occupés à regarder un crâne et des vertèbres éparpillés sur le sol. Quelqu'un poussa le crâne du pied, et murmura : « Est-ce un crâne allemand ou un crâne russe ? »

Un mois après les rapides combats du Néguev, les supergrands auront-ils assez le sens du relatif pour s'entendre sur les solutions qui peuvent concilier les aspirations des combattants d'hier : chez les uns, le désir de liberté et de sécurité et, chez les autres, moins conscient mais plus profond, le sentiment du sort implacable auquel ils étaient sacrifiés ?

Tandis qu'au Vietnam il dépend des Etats-Unis que les hostilités cessent et que les négociations commencent, dans le Proche-Orient c'est de l'Union soviétique surtout que l'on attend les décisions propices à la coexistence.

V. L.

(Tiré du « Peuple » de Bruxelles.)